



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES

PROCES-VERBAL

de la séance du 19 décembre 2018 à 16h30

Auditoire A1S059

Présents : D. Picard, D. Buchs, E. Huysecom, C. Charbonnel, T. Soldati, L. Caricchi, J.-P. Wolf, C. Bonvin, Y. Velenik, E. Samankassou, G. Schneeberger, P.-Y. Morgantini, X. Perret, S. Gariglio, C. Egger, S. Fischer, M. Logeais, R. Lutz, L. Truscello, J. Moser, S. Müller, L. Marques

Le Président souhaite la bienvenue à G. Schneeberger, nouveau membre.

1. Excusés et invités

Excusés : T. Bürgi, S. Rudaz, A. Moscariello, Y. Demets

Invités : J. Lacour, B. Schaller, M. Gander, C. Seum

2. Annonce des divers

- Le Département d'informatique souhaite devenir une section. Ce point est ouvert à discussion.
- Investissement des étudiants dans l'association.

3. Adoption du procès-verbal du 16 octobre 2018

Soumis au vote, le procès-verbal est adopté (21 oui, 0 non, 1 abstention) avec remerciements à sa rédactrice, Lisette.

4. Communications du Président

Le Président indique que le bureau s'est réuni le 3 décembre pour discuter de la pétition pour un parking à vélos et du prochain ordre du jour. Le Doyen s'est ensuite joint à la réunion pour présenter la procédure pour récolter l'avis des 3 corps.

5. Communications du Doyen

- Le Doyen rappelle l'importance du rôle des étudiants au sein des commissions et notamment dans la Commission des 1ers renouvellements. R. Lutz remplacera l'étudiant sortant dans cette commission. Le Doyen le remercie et rappelle que si un étudiant membre d'une commission ne peut pas assister aux séances, il faut le communiquer rapidement au Décanat, car le changement doit être annoncé au Rectorat.
- Concernant la feuille de route et plateforme pour la communauté HPC : le Décanat fera remonter les informations au Directeur de la Transition numérique le Pr A. Geissbuhler. Une rencontre est prévue.
- Le Doyen indique que d'après les chiffres reçus, la durée des études des diplômé-es en doctorats en Faculté des sciences est en moyenne de 9.8 semestres (la durée réglementaire étant de 10 semestres).
- Le Doyen rappelle que les post-docs sont engagés pour une période de 3 ans, une prolongation exceptionnelle de un à deux ans supplémentaire est possible, par contre jamais au delà de 5 ans après leur thèse.
- R'Equip : Le Doyen indique que tous les dossiers proposés par la Faculté ont été acceptés (sauf un en informatique) avec un financement du FNS à hauteur de 50% en général. Le Doyen souligne que la Faculté complète à hauteur 30'000 Frs dans tous les cas et plus selon les règles pré-établies. Il adresse ses félicitations aux collègues qui ont fait des demandes et encourage chacun à faire de même y compris pour de petits appareils. Il rappelle que pour un achat supérieur à CHF 100k, 75% de ce montant pourrait être ainsi déjà financé en cas d'acceptation.
- Le Doyen annonce que la Prof Marie Barberon va devenir boursière de la Fondation Famille Sandoz, il

s'agit de la première collègue de la Faculté qui obtient cette bourse depuis 18 ans.

- Le Doyen indique que les membres du Bureau sont allés à la présentation des projets de la HEAD pour la refonte du design du hall de Sciences II et souhaiterait avoir leur retour. Le Président explique qu'il y avait 5 projets établis par groupes de 2 étudiants. Certains projets étaient axés sur le design et d'autres étaient plus concrets, même les espaces sous le plafond étaient utilisés. Les membres du Bureau étaient très contents de ces présentations. Le Doyen indique qu'il a eu un très bon retour de M. Greff, qui a trouvé les questions posées très pertinentes. Il lui a proposé que les membres du Bureau fassent également partie du jury final, en tant que spectateurs, qui aura lieu le 15 janvier prochain. Le Doyen souhaiterait remettre un prix de la Faculté aux projets qui auront été classés en première position au niveau académique et en première position en terme de réalisation probable. Concernant le financement du projet retenu, le Doyen souhaiterait faire appel à certaines fondations ainsi qu'à Mme Alvarez de l'OBA au mois de mars. Il espère que les travaux pourront commencer en juillet-août 2019.
- Il est demandé au Doyen s'il a des informations sur le déménagement de la Section de mathématiques. Le Doyen répond qu'une décision a été prise et qu'elle est sous embargo actuellement, mais qu'il serait question de construire un nouveau bâtiment qui regrouperait la Section de mathématiques et la Section de physique à la place des bâtiments de Sciences I et des Isotopes. Il y aurait également la possibilité d'acheter de manière transitoire le bâtiment du 7-9 rue du Conseil Général et de prévoir un déménagement pour l'hiver 2020. Le Doyen remercie les personnes qui se sont investies dans les projets d'aménagement des futurs bâtiments.

6. Avis des 3 corps – nouvelle procédure

Le Président explique que cette nouvelle procédure a été vue par le Bureau et laisse le Doyen la présenter.

Le Doyen indique que lors des 3 dernières années, il y a eu plus de 20 dossiers où il manquait un ou plusieurs avis. Cette nouvelle procédure a été vue par le Service juridique et par les Ressources humaines. Elle a été présentée au Bureau décanal, au Bureau du Conseil participatif, au Conseil décanal et au Collège des professeurs.

Le Doyen rappelle les problèmes rencontrés avec la précédente procédure :

- toutes les personnes du corps concerné n'ont pas été contactées
- les questions posées sont différentes selon le membre (bureau CPF ou Conseil de section) qui a rédigé le mail.
- la procédure est différente selon les corps au sein d'une même section (par exemple : en Terre, le corps intermédiaire répond à un questionnaire, le PAT et étudiants non).

Le Doyen parcourt la nouvelle procédure et explique chaque point.

Au point 2, le Doyen propose d'ajouter « ainsi qu'aux services communs » après « département concerné ». Pour le corps étudiant, il propose de contacter uniquement les étudiants qui suivent les cours de la personne concernée. Pour les corps intermédiaire et PAT, il propose de contacter uniquement le département de la personne concernée ainsi que les services communs.

Le Doyen indique qu'il ne sait pas quelle charge de travail cette nouvelle façon de faire représentera. Le Prof. Wolf n'est pas favorable à cette nouvelle procédure, d'une part en raison de la difficulté de gérer la masse de réponses et de démêler le vrai du faux dans les commentaires des étudiants qui auraient eu une mauvaise note et qui exprimeraient leur mécontentement. Il n'est pas non plus favorable à l'idée de centraliser ce genre d'informations au Décanat, car le Décanat n'aura peut-être pas toutes les informations pour comprendre une situation dénoncée.

Il est demandé qui décide si un professeur doit être titularisé/renouvelé ou pas. Le Doyen répond qu'il s'agit du travail de la commission y relative. Les commissions devront avoir les avis des 3 corps au moment de leurs réunions. Une discussion s'engage sur le fait de centraliser les informations au Décanat.

Il est demandé si cette procédure pourrait être appliquée au niveau des conseils de section. Le Doyen répond par la négative, car seuls les présidents de commissions peuvent avoir accès à ces avis pour raison de confidentialité. Il est bien évident que le Doyen traitera les données sensibles et informera le président de section. Le Doyen rencontrera la personne plaignante ainsi que le professeur concerné.

X. Perret indique que le débat est sur 2 points bien différents et qu'il est favorable à cette nouvelle procédure qui demandera un véritable avis de manière uniforme.

Le Prof. Soldati pense que le problème se posera pour les étudiants qui sont difficiles à cibler, car il y a des

cours qui regroupent plusieurs sections. Il faudra peut-être prendre en compte les années du mandat du professeur et pas seulement l'année en cours.

Une discussion s'engage sur le traitement des données sensibles et sur le fait d'utiliser l'anonymat sur internet pour calomnier une personne et sur le fait de pouvoir parler librement avec une personne extérieure au département et sans lien hiérarchique.

Le Doyen propose qu'un bilan de cette procédure soit fait dans 2 ans.

Il est demandé comment seront traités les avis pour un professeur dépendant d'un institut interfacultaire. Le Doyen explique que les professeurs sont nommés dans les facultés et non dans les instituts, donc cela ne posera pas de problème car ils sont rattachés à un département et/ou une section et à la Faculté.

Soumise au vote, avec un bilan dans 2 ans, la nouvelle procédure est acceptée (19 oui, 3 non, 1 abstention).

7. Proposition de modification du plan d'études du Master bi-disciplinaire, mineure physique

Le Pr. Wolf présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Soumise au vote, la proposition est acceptée (20 oui, 0 non, 1 abstention).

8. Pétition pour un parking à vélos couvert

Le Président explique qu'il a reçu une pétition pour un parking à vélos couvert, qui a été signée par 355 personnes alors qu'elle n'avait pas été envoyée à tout le monde. Il rappelle que la Section de physique a un parking pour des vélos payant et qu'un projet d'aménagement est prévu dans le 1^{er} sous-sol du parking de Sciences III.

Mme Carole Seum présente la pétition et explique le projet d'installer des haut-vents sur les places existantes devant les bâtiments de Sciences II et III.

Le Doyen explique que le projet d'aménagement qui est prévu dans le 1^{er} sous-sol de Sciences III prévoit un parking pour 96 places à vélos, sécurisé et à l'abri. Il rappelle que les trottoirs devant les bâtiments de Sciences II et III n'appartiennent pas à la Faculté, mais à la ville. Il n'est donc pas possible de les aménager sans demander l'autorisation. Le Doyen suggère de contacter « l'Uni à vélo » pour savoir s'il y a des projets en cours. Si ce n'est pas le cas, la Faculté pourrait en faire la demande auprès de la Commune.

Une discussion s'engage sur les possibilités d'aménagement.

Un groupe de travail composé du Vice-doyen Renner, Mme Seum, le Doyen et le Président est proposé afin d'étudier cette question.

9. Divers

- R. Lutz explique que l'association des étudiants en informatique souhaite qu'il soit discuté du fait que le Département d'informatique envisage de devenir une Section et des problèmes qui sont liés à cette transformation, notamment le manque de places dans les auditoriums, le manque de professeurs par rapport au nombre de cours donnés, le fait qu'il y ait un assistant et un moniteur pour corriger 50 copies toutes les 2 semaines. Il y a également le problème des étudiants qui finissent leur bachelor et qui partent ailleurs pour faire leur master. Il souhaiterait connaître l'opinion des membres du Conseil. Le Prof. Wolf se demande si le fait de devenir une section arrangera ce manque de moyens. Le Prof. Buchs répond par la positive, car la demande serait accompagnée d'une demande d'augmentation des moyens. Le Doyen explique que lors de la planification, le Département se distinguait en 2 divisions : l'informatique fondamentale et l'informatique appliquée. Il explique, qu'en cette période de coupures budgétaires, la seule façon de pouvoir augmenter les moyens d'un département est de créer un NCCR ou un SCARE avec des financements venant de l'extérieur. Actuellement, il y a 7 projets soumis au FNS dont un en informatique. Une discussion s'engage sur le manque de moyens actuel.
- M. Logeais indique qu'avec ses collègues de l'association des étudiants, ils se demandent comment faire pour recruter plus d'étudiants pour s'engager dans l'association. Ils se demandent s'il ne serait pas possible d'avoir une forme de reconnaissance pour ceux qui s'engagent, peut-être sous forme d'une détaxe pour les photocopieuses ou autres. Le Doyen rappelle qu'il est possible de demander des crédits financiers au Décanat pour les besoins de l'association, et que cela fait plusieurs années qu'il n'a eu aucune demande. Il est proposé de faire un certificat de travail pour les étudiants qui s'engagent. Il est également proposé de faire appel aux alumni pour faire du réseautage. E. Samankassou explique que l'association des étudiants des sciences de la Terre a redémarré, car ils ont invité d'anciens étudiants à venir leur parler de leurs expériences. Une discussion s'engage sur ces propositions. Le Doyen propose

de discuter de cela avec la Vice-doyenne Bonadonna et rappelle que l'association des alumni devrait traduire ces pages web en anglais pour plus de visibilité. L'idée de faire une association des alumni à la Faculté est évoquée. Il est proposé de mettre ce point à la prochaine séance avec une proposition d'idées qui devra être transmise avant la séance.

Fin de la séance : 19h

Prochaine séance : 20 mars 2019

Prochaine séance du Bureau : 19 mars 2019

Eric Huysecom, Président